

## PROCÉDURE LICENCE EN LIGNE Saison 2022-2023

Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne via notre site internet

### Étape 1

Créer un compte adhérent [sur le site du club](#)  
ou  
en se connectant à votre espace personnel s'il est déjà créé)

### Étape 2

Je fais ma pré-inscription [sur le site du club](#)  
Et je dépose le scan des documents dans mon espace personnel

### Étape 3

Règlement de la cotisation en ligne  
→ PAIEMENT CB EN LIGNE via HelloAsso  
ou lors des permanences licences

### Étape 4

Mon inscription est validée par le Club  
et  
La **Fédération Française de Randonnée Pédestre** .

### Étape 5

Réception d'un mail provenant de l'adresse  
FFRP.fr (*pensez à vérifier vos spams*)  
qui contiendra une confirmation d'inscription.  
Ainsi que votre licence en pièce jointe.

### Documents À prévoir

Pour les majeurs, le certificat médical est obligatoire à la création d'une licence au sein de notre Club et est valable 3 saisons sportives, sauf pour la marche nordique en compétition [un certificat par saison] Chaque année, vous devrez répondre au questionnaire de santé et le conserver précieusement afin de le présenter en cas de problème,